

Avis voté en plénière du 10 février 2015

La microfinance dans les Outre-mer

Déclaration du groupe de l'agriculture

Les difficultés économiques auxquelles notre pays est confronté depuis plusieurs années n'épargnent pas les Outre-mer ; elles accentuent les problèmes sociaux, souvent plus importants dans ces territoires qu'en métropole.

L'objectif que nous devons avoir pour les Outre-mer est de parvenir à une plus grande autonomie économique. Il faut limiter les dépendances vis-à-vis de la métropole en dynamisant les initiatives locales.

Bien entendu, chaque territoire a ses spécificités, sa culture, sa géographie, ses productions mais dans l'ensemble le tissu économique est majoritairement composé de petites structures, PME ou TPE. Les propositions de l'avis trouvent parfaitement leur place dans ce contexte particulier. Pour le groupe de l'agriculture, cette démarche vers la micro-finance est importante, voire essentielle.

Les petites exploitations agricoles sont nombreuses en Outre-mer. Elles sont une des activités les plus structurantes de ces territoires, qu'elles entretiennent. Elles maintiennent également une production locale, non délocalisable et toujours pourvoyeuse d'emplois. Enfin, elles stabilisent les jeunes par une activité dans leur territoire.

Il faut pouvoir aider au financement des projets menés par ces petites unités. Pour cela, il faut savoir faire preuve d'initiative et changer d'état d'esprit. Les jeunes en Outre-mer se plaignent souvent, et à raison, du peu d'écoute des établissements bancaires.

Il est donc essentiel de faire évoluer les pratiques bancaires, d'encourager au développement de prêts pour des micro-projets. En agriculture, quelques investissements en faveur de la modernisation d'une exploitation ou du renforcement d'un circuit de distribution local peuvent être d'une grande rentabilité à court et moyen termes.

Parallèlement, il faut que les Pouvoirs publics accompagnent les investissements. Les jeunes agriculteurs réclament depuis plusieurs années l'application de prêts bonifiés ; il est regrettable que cette demande ne soit pas satisfaite. Ce dispositif constitue pourtant un outil essentiel dans le soutien au développement économique agricole en Outre-mer.

Le groupe de l'agriculture note également une extrême rigueur de l'Union européenne pour accompagner les dossiers innovation.

Il a voté l'avis.